

SYNDICAT MIXTE DU GRAND SITE DE LA CITE DE CARCASSONNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS - SEANCE DU 11 DECEMBRE 2024

OBJET : Action 16 – Parachever et élargir le plan de signalétique du Grand Site de Carcassonne - Signalétique église St-Vincent– Mise à jour du plan de financement prévisionnel

L'an Deux Mille vingt-quatre, le mercredi 11 décembre à dix heures trente minute, le Comité Syndical du Syndicat Mixte du Grand Site de la Cité de Carcassonne, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au Centre des Congrès de Carcassonne, sous la Présidence de **Monsieur Gérard LARRAT**.

Étaient PRÉSENTS : Mesdames et Messieurs Gérard LARRAT, Any BARTHÈS, Laurence GASC, Magali BARDOU, Pascal VALLIÈRE, Michel PROUST, Alain COSTE, Sylvie VILAS, Tamara RIVEL, Hervé BARO, François MOURAD, Franck DOUCET, Christophe ROBERT

EXCUSÉS : Mesdames et Messieurs Isabelle CHÉSA (suppléée par Any BARTHÈS), Régis BANQUET, Magali ARNAUD, Catherine BOSSIS, Benjamin ASSIÉ, Didier ALDEBERT, Maria CONQUET (suppléée par François MOURAD), Marie LAVANDIER, Laurent ALBERTI (suppléé par Christophe ROBERT)

Benjamin ASSIÉ donne pouvoir à Alain COSTE
Marie LAVANDIER donne pouvoir à Franck DOUCET

ABSENTS : Madame Adeline RABATÉ

SECRETARIAT DE SEANCE : Magali BARDOU

VU la délibération n°06-2023 du 15 mars 2023 approuvant le lancement d'une étude conception réalisation en maîtrise d'ouvrage Ville de Carcassonne ainsi que le plan de financement pour le projet de signalétique patrimoniale à l'église St-Vincent ;

VU les notifications de participation financière des collectivités reçues par la ville de Carcassonne ;

Il est nécessaire de modifier le plan de financement comme suit :

Montant € HT	Ville	Agglomération	Département
40 000,00	20 000	10 000	10 000
100%	50%	25%	25%

Il est demandé au Comité syndical de bien vouloir approuver ce nouveau plan de financement prévisionnel.

Le Comité syndical après avoir entendu et validé l'exposé de Monsieur le Président,
APPROUVE à l'unanimité

- le nouveau plan de financement prévisionnel présenté ci-dessus pour l'étude conception réalisation en maîtrise d'ouvrage Ville de Carcassonne du projet de signalétique patrimoniale à l'église St-Vincent.

AUTORISE à l'unanimité

- Monsieur le Président à signer tout document afférent à ce dossier

.....
Et ont les Membres présents signé après lecture ainsi que Monsieur le Président.

CERTIFIE EXECUTOIRE

Compte tenu de la transmission en Préfecture le : 18/11/2024

Pour extrait certifié conforme,

Le Président

Gérard LARRAT

Publication par affichage le : 19/11/2024

Le Président

Gérard LARRAT



M. Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État (article R.421-1 du Code de Justice administrative).